



Centre jeunesse  
Chaudière-Appalaches

## COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

*Pour diffusion immédiate*

### Rapport de la Protectrice du citoyen sur le décès de poupons

#### LE CENTRE JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES APPORTE DES PRÉCISIONS

Lévis, le 29 octobre 2010 - En lien avec le rapport de la Protectrice du citoyen rendu public hier sur les cas de bébés décédés suivis en protection de la jeunesse et dont un quotidien fait état aujourd'hui, le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches tient à aviser les représentants des médias qu'il ne fera aucun commentaire sur le sujet aujourd'hui.

Un des cas dont il est question dans le rapport de la Protectrice du citoyen, celui du décès tragique d'un poupon à Lévis, est actuellement sous enquête du coroner. Vu le processus actuel qui est en cours et comme les conclusions de la coroner, M<sup>e</sup> Andrée Kronström, ne seront pas connues avant quelques mois, le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches ne commentera pas le sujet par respect envers le processus d'enquête actuel.

Par contre, une fois les conclusions connues, le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches fera connaître ses commentaires à la population et partagera les réserves qu'il a concernant les conclusions du rapport de la Protectrice du citoyen. Entre temps, nous invitons la population à ne pas porter de jugement hâtif sur le sujet tant que l'enquête ne sera pas complétée.

Aucun autre commentaire que ceux contenus dans le présent communiqué ne sera émis aujourd'hui.

-30-

Source :  
Geneviève Dion  
Responsable des communications  
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches  
418 837-1930, poste 2209, 1 800 461-9331, poste 2209  
Genevieve\_Dion\_@ssss.gouv.qc.ca  
www.cj12.qc.ca